

# Allianz Strategy 50 - PT - EUR

Fonds mixte équilibré en actions/obligations

**Allianz**   
Global Investors

## Objectif d'investissement

Le fonds investit à des degrés variables sur le marché des actions internationales ainsi que sur le marché des euro-obligations. Dans le cadre d'une approche quantitative, les gestionnaires du fonds réduisent l'exposition aux actions lorsque le marché subit de fortes fluctuations (volatilité élevée) et la relèvent en période de faible volatilité. Globalement, le fonds vise une performance comparable au rendement d'un portefeuille mixte composé à 50% d'actions internationales et à 50% d'euro-obligations à échéance moyenne.

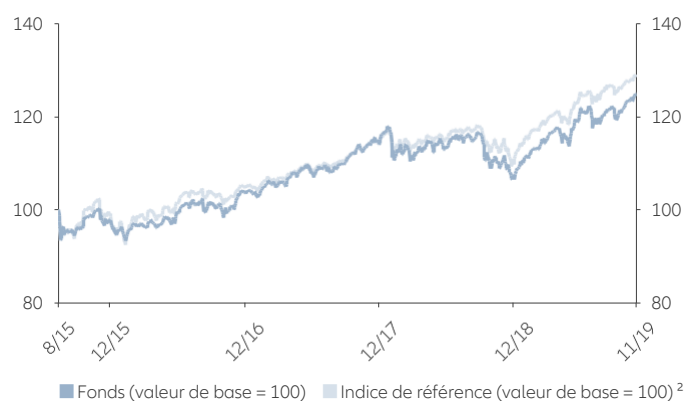


## Gérant

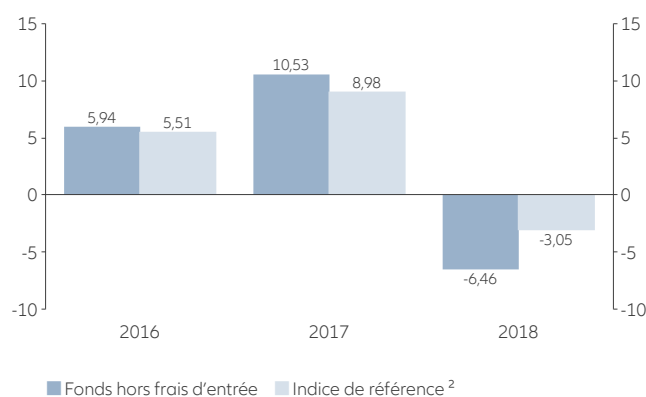
Cordula Bauss  
(depuis 1/6/2018)

## Performance

depuis la création <sup>1</sup>



Historique de performance <sup>1</sup>



Historique de performance <sup>1</sup>

	YTD	1M	3M	6M	1A <sup>3</sup>	3A <sup>3</sup>	3A p.a. <sup>3</sup>	D.l'orig. <sup>3</sup>	D.l'orig. p.a. <sup>3</sup>
Fonds	16,57	2,04	3,77	9,29	12,68	23,65	7,33	24,92	5,33
Indice de réf.	16,15	1,12	2,48	8,52	12,12	24,84	7,68	28,59	6,04

## Le fonds en bref

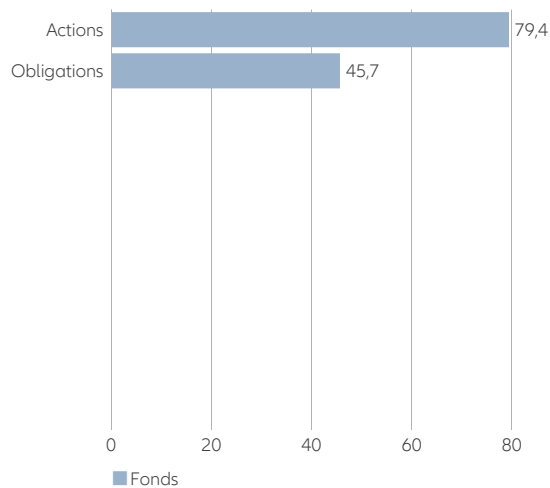
ISIN / N° d'identification du titre (Allemagne, WKN)	LU1250163679 / A14 VR6
Indice de référence <sup>2</sup>	50% MSCI World Total Return (Net) Local + 50% JP Morgan EMU Government Bond Investment Grade Index
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH
Banque dépositaire	State Street Bank International GmbH - Luxembourg branch
Date de lancement	18/8/2015
Actifs sous gestion	3 973,53 millions EUR
Actifs nets de la part	3,92 millions EUR
Clôture de l'exercice	30/9/
Capitalisation des revenus au 31/12/2017	2,486 EUR
Montant min. d'investissement (VP)	3 000 000 EUR
Autorisation de commercialisation	AT, CH, DE, FR, LU, NL

## Ratios risque / bénéfice

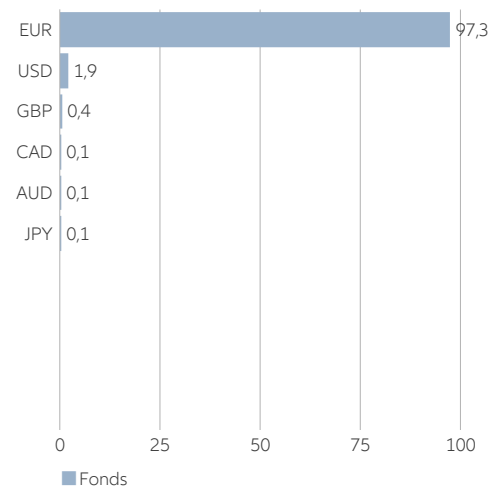
	3 ans
Alpha (%)	-0,34
Bêta	1,21
Coefficient de corrélation	0,95
Ratio d'information	-0,14
Ratio de Sharpe <sup>4</sup>	1,11
Ratio de Treynor	6,33
Tracking error (%)	2,46
Volatilité (%) <sup>5</sup>	6,89

## Structure du fonds <sup>6</sup>

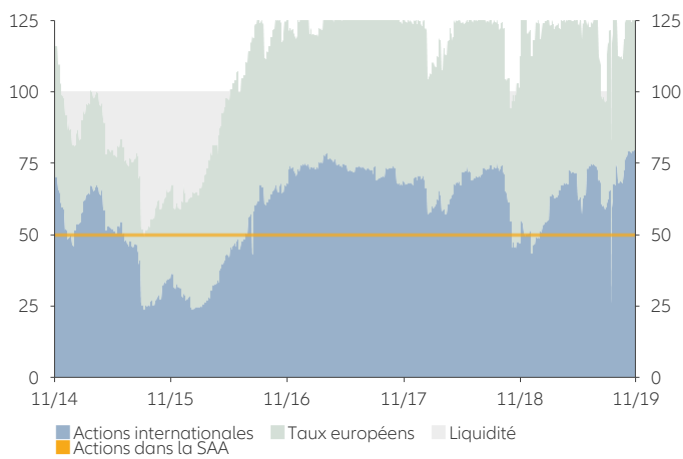
### Exposition aux actifs offensifs en % <sup>7</sup>



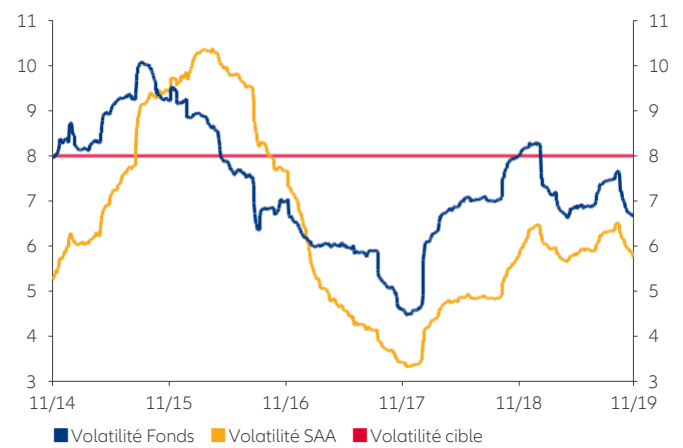
### Répartition par devise en % (dérivés de change inclus) <sup>7</sup>



### Allocation sur la durée en % <sup>8</sup>



### Volatilité sur la durée en % <sup>9</sup>



## Chiffres-clé du portefeuille

Maturité effective (%)	4,16
Rendement nominal moyen (%)	1,85
Rendement actuariel le plus défavorable (%) <sup>10</sup>	-0,11
Rating moyen	A+

## Structure des coûts

Commission forfaitaire en % p.a. <sup>11</sup>	actuellement 0,65 (max. 1,20)
TFE en % <sup>12</sup>	0,71

## Informations complémentaires relatives au fonds

Code Bloomberg	ALSFFPT LX
Code Reuters	ALLIANZGI01

## Opportunités

- + Haut potentiel de rendement des actions à long terme
- + Paiement courant des intérêts sur les obligations, possibilité de plus-values en cas de baisse des taux
- + Large diversification au travers de nombreux titres individuels

## Risques

- Forte volatilité des actions, risque de pertes. La volatilité (fluctuation de la valeur) des parts du Fonds peut être accrue.
- Fluctuation des taux d'intérêt, moins-values sur les obligations en cas d'augmentation des taux
- Participation limitée au potentiel de rendement des titres individuels

- 1) Base de calcul : valeur nette d'inventaire (hors droits d'entrée et frais de rachat) ; dividendes réinvestis. Calcul conforme à la méthode des BVI. La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les droits d'entrée et frais de rachat applicables viennent en déduction du capital investi et de la performance indiquée.
- 2) Historique de l'indice de référence jusqu'à 31/08/2016 50% MSCI World Total Return (Net) + 50% JP Morgan EMU Government Bond Investment Grade.
- 3) Données basées sur des périodes de 12 mois glissants, au 30/11/2019. Données fournies en plus de la représentation de la performance sur l'année civile.
- 4) Le ratio Sharpe est un indice de référence permettant de mesurer isolément la performance du fonds corrigé du risque. Dans le numérateur figure la différence entre le rendement mensuel moyen du fonds et un taux d'intérêt sans risque. Dans le dénominateur figure la déviation standard mensuelle de cette différence que l'on peut aussi appeler rendement excédentaire. Des valeurs négatives ne sont pas significatives.
- 5) La volatilité mesure la propension des actifs du fonds à varier significativement à la hausse ou à la baisse pendant un laps de temps déterminé.
- 6) Les présentes données sont fournies à titre informatif uniquement et ne sauraient constituer des indications quant à l'allocation future.
- 7) Pour les produits dérivés, les données reposent sur l'exposition économique des instruments.
- 8) Le fonds peut être financé au moyen de capitaux empruntés et vise un ratio d'investissement de 125 % maximum.
- 9) La composante gestion de l'objectif de volatilité a été ajoutée à Q3 2009. L'objectif de volatilité est actuellement fixé à 8 %.
- 10) Représente le rendement potentiel le plus faible qu'un investisseur pourrait obtenir en théorie sur l'obligation jusqu'à l'échéance si elle est achetée au cours actuel (hors défaut de l'émetteur). Le rendement actuariel le plus défavorable (yield to worst) est déterminé à partir des hypothèses les plus pessimistes, en calculant les rendements qui seraient obtenus si les clauses de ces hypothèses, telles que le remboursement, le rachat anticipé ou l'amortissement échelonné, sont utilisées par l'émetteur (hors défaut). Il est considéré que les obligations sont conservées jusqu'à l'échéance et les intérêts perçus sont réinvestis aux mêmes conditions. Le calcul a lieu avant prise en compte des opérations de couverture de change. Le rendement actuariel le plus défavorable est une caractéristique du portefeuille. Il ne correspond pas au revenu réel du fonds. Les frais facturés au fonds ne sont pas pris en compte. Le rendement actuariel le plus défavorable ne peut donc pas être considéré comme un indicateur fiable des performances futures d'un fonds obligataire. Les prévisions ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.
- 11) La commission forfaitaire englobe la commission de gestion, la commission d'administration et les frais de distribution prélevés jusqu'ici. Elle peut éventuellement donner lieu au paiement par la société de gestion d'une commission de distribution au profit du distributeur.
- 12) TER (ratio du coût total) : total des coûts (hors frais de transaction) mis à la charge du fonds pendant l'année écoulée.

## Disclaimer

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. L'investissement dans des instruments dit « fixed income » peuvent exposer l'investisseur à divers risques liés à la solvabilité, aux taux d'intérêt, à la liquidité ainsi qu'à une flexibilité restreinte. L'environnement économique changeant, les conditions de marchés peuvent affecter ces risques et impacter la valeur de votre investissement. En période de hausse des taux d'intérêt nominaux, la valeur des instruments dits de « fixed income » (incluant les positions courtes) devraient diminuer. A l'inverse, durant les périodes de baisse des taux d'intérêt, la valeur de ces instruments devraient augmenter. Le risque de liquidité peut retarder les rachats et retraits. Allianz Strategy 50 est un compartiment de la SICAV Allianz European Pension Investments, une société d'investissement à capital variable régie par les lois de Luxembourg. La valeur des actions libellés dans la devise de base peut être soumise à une volatilité accrue. Cette dernière peut varier selon les différentes catégories d'actions présentes dans le compartiment et pourrait être plus élevée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle les performances passées sont présentées n'est pas la devise du pays dans lequel l'investisseur réside, l'investisseur doit savoir que, du fait des fluctuations de taux de change entre les devises, les performances présentées peuvent être inférieures ou supérieures une fois converties dans la devise locale de l'investisseur. La présente communication est exclusivement réservée à des fins d'information et ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les fonds et les instruments mentionnés ici peuvent ne pas être proposés à la commercialisation dans toutes les juridictions ou pour certaines catégories d'investisseurs. Cette communication peut être diffusée dans les limites de la législation applicable et n'est en particulier pas disponible pour les citoyens et/ou résidents des États-Unis d'Amérique. Les opportunités d'investissement décrites ne prennent pas en compte les objectifs spécifiques d'investissement, la situation financière, les connaissances, l'expérience, ni les besoins spécifiques d'une personne individuelle et ne sont pas garanties. Les avis et opinions exprimés dans la présente

communication reflètent le jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis. Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables, mais elles n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. L'exhaustivité de ces données/informations ne sont pas garanties et toute responsabilité en cas de perte directe ou indirecte découlant de leur utilisation est déclinée, sauf en cas de négligence grave ou de faute professionnelle délibérée. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. Afin d'obtenir une copie gratuite du prospectus, des statuts de la société ou des règlements, de la valeur liquidative quotidienne des fonds, des derniers rapports annuels et semestriels et du document d'information clé pour l'investisseur(DIC) en Français, veuillez contacter la société de gestion Allianz Global Investors GmbH au pays de domicile du compartiment au Luxembourg, l'éditeur, le représentant en Suisse, l'agent domiciliataire BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale Zurich, Selnaustrasse 16, CH-8002 par voie postale ou par voie électronique à l'adresse indiquée ci-dessous ou sur [www.allianzgi-regulatory.eu](http://www.allianzgi-regulatory.eu). Merci de lire attentivement ces documents, les seuls ayant effet à l'égard des tiers, avant d'investir. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors (Schweiz) AG, [www.allianzgi.com](http://www.allianzgi.com), une société anonyme enregistrée en Suisse, dont le siège social se situe Gottfried-Keller-Strasse 5, 8001 Zürich, enregistrée au tribunal local de Zurich sous le numéro CHE-142.648.785 et agréée par l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés Financiers ([www.finma.ch](http://www.finma.ch)). Cette communication n'a pas été préparée sur la base des règles applicables prévues pour assurer l'impartialité des recommandations d'investissement ou de stratégies d'investissement et n'est donc pas soumise aux interdictions de traiter avant la publication desdites recommandations. La reproduction, publication ou transmission du contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite; excepté dans les cas d'autorisation expresse d'Allianz Global Investors GmbH.